

Procès du Card. BARBARIN, Pierre-Emmanuel GERMAIN -THILL, porte parole de l'association "la parole libérée".



ID document

378175

Référence

378175

Date

11/01/2019

Titre

Procès du Card. BARBARIN, Pierre-Emmanuel GERMAIN -THILL, porte parole de l'association "la parole libérée".

Légende

10 janvier 2019 : Quatrième jour du procès du Cardinal Philippe BARBARIN, archevêque de Lyon, et de cinq autres accusés, au tribunal correctionnel de Lyon. Les six hommes sont jugés pour non-dénonciation d'agressions sexuelles commises sur des mineurs par le père Preynat dans les années 1980 et 1990. Pierre-Emmanuel GERMAIN -THILL, porte parole de l'association "la parole libérée", interviewé à la fin du procès. Lyon (69), France.

10/01/2019, Lyon (69) : 4ème et dernier jour du procès Barbarin. Pierre-Emmanuel Germain-Thill, porte parole association "la parole libérée", interviewé à la fin du procès Barbarin.

Auteur

Pierre-Antoine PLUQUET/CIRIC

Copyright

Pierre-Antoine PLUQUET/CIRIC

Instructions spéciales

Mots-clés

ABUS SEXUEL, ABUSO SESSUALE, CATHOLICISM, CATHOLICISME, CATTOLICESIMO, FRANCE, FRANCE, GIORNALISTA, HOMME, INSIDE, INTERIEUR, INTERVIEW, INTERVIEW, JOURNALIST, JOURNALISTE, MALE, MAN, MASCULIN (SEXE), MEDIA, MEDIA, PORTE PAROLE, SEXUAL ABUSE, SPOKESMAN, UOMO, VICTIM, VICTIME